sir à la course; ne se dit que des animaux que l'on poursuit à la chasse : COURIR *un cerf, un lièvre, un chevreuil.*

Nous étions une troupe assez bien assortie,
Qui pour *courir* un cerf avions hier fait partie.
MOLIÈRE.

‖ Corneille l'a cependant appliqué aux personnes :

. . . Les petits enfants, sitôt qu'on m'aperçoit,
Me *courent* dans la rue, et me montrent au doigt.
CORNEILLE.

— Parcourir, errer dans : COURIR *le monde.* COURIR *le pays.* COURIR *les rues.* COURIR *la ville. La race tartare n'*A COURU LE MONDE *que pour détruire.* (Renan.)

J'ai couru les deux mers qui séparent Corinthe.
RACINE.

J'ai couru le pays, j'ai vu bien des soubrettes.
C. D'HARLEVILLE.

Rarement à *courir* le monde
Devient-on plus homme de bien.
LA FONTAINE.

Dans maint auteur de science profonde,
J'ai lu qu'on perd à trop *courir* le monde.
GRESSET.

J'ai, comme tu le sais, *couru* tous les pays,
Et ne me suis jamais amusé qu'à Paris.
A. DUVAL.

Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous *courons*,
Je cherche à me pourvoir d'esquif et d'avirons,
A régler mes désirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.
BOILEAU.

Des chevaliers errants courageuses compagnes,
Jadis, raconte maint auteur,
Les dames *couraient* les campagnes,
Et gardaient leur honneur ;
Mais nos modes nouvelles
Ont bien changé l'usage de ce temps,
Puisqu'aujourd'hui, dames restant chez elles,
C'est leur honneur qui *court* les champs.
***

— Examiner successivement :

Il faut, pour le trouver, *courir* toute l'histoire.
BOILEAU.

‖ On dit ordinairement *parcourir;* toutefois l'expression de Boileau nous paraît excellente en poésie, mais un peu hardie pour la prose.

— Fréquenter habituellement : COURIR *les bals, les spectacles, les fêtes :*

De l'habit dont jadis elle *courait* le bal.
Elle s'est mise en homme en cet accès fatal.
REGNARD.

Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère?
Qu'à battre le pavé comme un tas de galants,
Courir le bal la nuit, et le jour les brelans?
RACINE.

— Etre dans, en parlant du temps : *Le mois que nous* COURONS. *Je* COURS *aujourd'hui ma soixante et dix-huitième année.* (Volt.) ‖ Expression très-heureuse dans sa concision, mais inusitée.

— Fig. Poursuivre, rechercher avec ardeur, se porter avec empressement vers : COURIR *une place.* COURIR *une charge, un bénéfice.* COURIR *les femmes.*

A *courir* les fillettes,
Il s'est couvert de dettes.
BÉRANGER.

‖ S'exposer ou être exposé à : COURIR *de grands risques.* COURIR *la chance.* COURIR *risque de se tromper. Instruit des dangers qu'il* AVAIT COURUS, *Œdipe consulta les dieux et fut entraîné dans le malheur qu'il voulait éviter.* (F. Barthél.) *Le plaisir est un luxe; pour en jouir, il faut que le nécessaire ne* COURE *aucun risque.* (H. Beyle.) *Je ne* COURS *pas risque d'oublier que Napoléon était un despote, car je n'ai point eu à l'apprendre : je le pensais quand il était là.* (Guizot.) *Il en est des bonheurs comme des perdrix : quand on les vise de trop loin, on* COURT *grand risque de ne pas les atteindre.* (A. Karr.)

— *Courir une poste, des postes,* Les parcourir à cheval : COURIR *vingt* POSTES *sans débotter.* ‖ *Courir la poste,* Voyager par la poste, avec des chevaux de poste; et fig., Se hâter beaucoup, agir ou parler avec précipitation : COURIR LA POSTE *en lisant.* ‖ On dit dans le même sens *Courir le grand galop.*

Il dit fort posément ce dont on n'a que faire,
Et *court le grand galop* quand il est à son fait.
RACINE.

— *Courir le cachet,* Donner des leçons en ville : *Combien d'artistes, célèbres aujourd'hui, ont commencé par* COURIR LE CACHET !

— *Courir les rues,* Se rencontrer communément, être très-répandu : *En Italie, la musique est populaire et* COURT LES RUES. (Mme Monmarson.) *Un des malheurs du pouvoir, en France, est de n'apprendre que le dernier les vérités qui* COURENT LES RUES. (Balz.) *L'esprit ne* COURT *pas* LES RUES, *comme le disent les sots.* (Boitard.) *A Bordeaux, l'esprit* COURT LES RUES. (Mich. Chev.)

— *Courir les ruelles,* Se disait autrefois pour Fréquenter les dames.

— *Courir les champs,* Errer à travers champs, et fig. Etre détruit, ne plus exister : *On couronne souvent des rosières dont la vertu* COURT LES CHAMPS *depuis de longues années.* (L.-J. Larcher.)

— *Courir la pretantaine,* Aller de côté et d'autre, sans but déterminé; et aussi, surtout en parlant d'une femme, Faire des démarches équivoques et contraires à la bienséance.

— *Courir le guilledou,* Hanter les mauvais lieux, surtout pendant la nuit.

— *Courir le même lièvre,* Se dit de deux personnes qui poursuivent le même but. ‖ *Courir deux lièvres à la fois,* Poursuivre un double but :

Oh dame! on ne *court* pas *deux lièvres à la fois.*
RACINE.

— Mar. *Courir la bouline.* V. BOULINE. ‖ *Courir les coutures,* Presser les étoupes qui remplissent les joints des bordages. ‖ *Courir des bordées, des bords,* Louvoyer, aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour avancer malgré le vent contraire. ‖ Fam. *Courir une bordée,* Dans le langage des marins, des soldats et des ouvriers, S'absenter sans permission de son bord, de son corps, de son atelier.

— Jeux. *Courir la bague, la quintaine, le faquin, les têtes, les taureaux.* V. BAGUE, QUINTAINE, FAQUIN, TÊTE, TAUREAU. ‖ *Courir la poule,* Remplacer le perdant, lorsque les joueurs sont trop nombreux pour jouer tous ensemble.

Se courir v. pr. Etre couru, en parlant d'un prix de course : *Ce prix* SE COURT *le dernier.*

— *S'en courir,* Courir, s'enfuir, se sauver, s'en aller avec hâte :

. . . . A la fin, le pauvre homme
S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus.
LA FONTAINE.

‖ Cette expression n'est plus usitée que dans quelques provinces.

— Gramm. Comme verbe neutre, *courir* prend toujours l'auxiliaire *avoir.* Quand le participe *couru* est employé avec l'auxiliaire *être,* il est pris dans un sens passif : *Les sermons de ce prédicateur* SONT *fort* COURUS.

— **Syn. Courir, fréquenter, hanter.** *Courir* marque le goût, l'empressement, la vogue; on *court* les bals, les spectacles, quand on y prend un vif plaisir; un prédicateur est *couru* quand son éloquence est goûtée du public et quand il attire la foule. *Fréquenter,* c'est aller souvent dans un lieu, se trouver souvent dans la compagnie d'une personne; le mot n'a rien de familier, et il n'exprime rien de plus que la fréquence des rencontres. *Hanter* est plus familier; de plus, il suppose que l'on est influencé par les lieux ou par les personnes; celui qui *hante* les cabarets est un dissipateur; dis-moi qui tu *hantes,* je te dirai qui tu es.

Allus. litt. Rarement à courir le monde On devient plus homme de bien, Allusion à une charmante strophe de Régnier-Desmarets dans son *Voyage à Munich.* Le poëte, parlant du Danube, qui voit autant de religions qu'il parcourt de contrées, s'exprime ainsi :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui comptant après pour rien
Le romain, le luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Gresset s'est évidemment inspiré de ce distique dans le chant Ier de son spirituel poëme de *Vert-Vert,* où le malin perroquet, après avoir édifié les visitandines de Nevers, scandalise celles de Nantes en leur répétant le vocabulaire de gros mots qu'il avait appris dans la compagnie des bateliers de la Loire :

. . . . Son air trop effronté
Fut un scandale à la communauté.
En second lieu, quand la mère prieure,
D'un air auguste, en fille intérieure,
Voulut parler à l'oiseau libertin,
Pour premiers mots, et pour toute réponse,
Nonchalamment et d'un air de dédain,
Sans bien songer aux horreurs qu'il prononce,
Mon gars répond avec un ton faquin :
Par la corbleu! que les nonnes sont folles!
L'histoire dit qu'il avait, en chemin,
D'un de la troupe entendu ces paroles.
A ce début, la sœur Saint-Augustin,
D'un air sucré voulant le faire taire,
Et lui disant : Fi donc, mon très-cher frère!
Le très-cher frère, indocile et mutin,
Vous la rima très-richement en *tin.*
Vive Jésus! Il est sorcier, ma mère,
Reprend la sœur; juste Dieu! quel coquin!
Quoi! c'est donc là ce perroquet divin!
Ici VERT-VERT, en vrai gibier de Grève,
L'apostropha d'un *La peste te crève!*

Ce style, appris en voyageant, a fourni à Gresset, comme nous l'avons dit plus haut, la réflexion suivante, qui n'est qu'un commentaire des vers de Desmarets :

Dans maint auteur de science profonde
J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde,
Très-rarement en devient-on meilleur;
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.

« Ne point voler, ne point tuer, ne convoiter la femme ni l'âne, honorer père et mère, nous pratiquons tout cela mieux que n'ont fait nos pères, et mieux que ne font actuellement, non tous nos prêtres, mais quelques-uns revenus de lointains pays. *Rarement à courir le monde devient-on plus homme de bien;* mais un ecclésiastique, dans la vie vagabonde, prend d'étranges habitudes. »
P.-L. COURIER.

COURIS s. m. (kou-ri). Métrol. Syn. de CAURI.

COURLAN s. m. (kour-lan). Ornith. Genre d'échassiers d'Amérique, voisin des grues : *Le* COURLAN *a la taille, l'aspect et les mœurs des hérons.* (Focillon.) *Les formes générales du* COURLAN *le rapprochent des grues.* (Gérard.) ‖ On dit aussi COURLIRI et COURLERI.

— **Encyl.** Le *courlan* ou *courliri* a pour caractères : bec très-fendu, comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu sillonnée, courbée vers le bout, l'inférieure un peu anguleuse en dessous; fosse nasale linéaire; narines percées de part en part; doigts totalement séparés; ongle intermédiaire dilaté, entier; ailes médiocres; troisième rémige plus longue que les autres. Ce genre appartient à l'Amérique. L'espèce unique qu'il renferme est le *courlan* ou *courliri bécassin,* oiseau qui a les mœurs et les formes des hérons. Son cou est brun roux, flammé de blanc, et le reste du corps fuligineux. Le bec est rosé à sa base et plombé à l'extrémité; les tarses sont bleuâtres. Cette espèce a été décrite par les auteurs sous plusieurs noms, et entre autres sous ceux de *rallus giganteus* (Ch. Bonaparte), *aramus scolopaceus* (Vieillot), *scolopax guarauna, rallus guarauna* (Illiger), *aramus carau* (Vieillot).

COURLANDE, gouvernement de la Russie d'Europe, appelé en allemand *Kurland,* en latin *Curonia,* compris entre la Livonie et le golfe de Riga au N., les gouvernements de Witebsk à l'E., de Kowno au S., et la mer Baltique à l'O. Superficie, 264 myriamètres carrés; 512,000 hab., parmi lesquels 14,700 seulement appartiennent à l'Eglise russe, 436,000 au culte protestant, 45,500 à l'Eglise catholique, et 15,300 suivent le culte israélite. Le clergé comprend 1,100 individus, la noblesse 4,060, et la bourgeoisie plus de 51,000. Capitale, Mittau; villes principales : Libau, Pilten, Jacobstadt et Tukum ou Toucoum.

Ce gouvernement, qui forme une partie du gouvernement général de Livonie, Esthonie et Courlande, comprend un pays plat, n'offrant d'ondulations de terrain que sur un petit nombre de points, où, comme dans les autres provinces de la Baltique, on voit beaucoup de forêts, de marais, de lacs et de dunes sablonneuses alterner avec le sol le plus fertile. Son extrémité septentrionale est formée par le cap Domesnes, qui s'avance au loin dans le golfe de Riga, et sur lequel, comme dans l'île d'Œsel, qui lui fait face, on a élevé deux phares pour la sûreté de la navigation. Le Huningsberg, haut de 233 mètres à peine, est le point le plus élevé de l'intérieur du pays. L'Aa, la Dwina et la Windau sont les cours d'eau les plus importants qui arrosent la Courlande; parmi ses 390 lacs, les plus remarquables sont ceux d'Usmaiten, de Libau, d'Anger et celui de Sancken, près de Jacobstadt, qui doit son origine à un tremblement de terre. Le climat de la Courlande, plus tempéré que celui de la Livonie, est néanmoins d'une rigueur extrême. L'agriculture, la pêche, la chasse et l'élève du bétail sont les principales occupations des habitants, qui se livrent aussi à l'éducation des abeilles sur une large échelle. Parmi les produits agricoles les plus abondants, sont le seigle, l'orge et l'avoine; on y cultive aussi beaucoup de lin, du chanvre et du tabac. La Courlande possède des mines de fer, des sources minérales, des carrières de plâtre, et l'on trouve sur les côtes une grande quantité d'ambre qu'on façonne dans l'intérieur du pays. L'industrie y est peu développée; elle consiste dans la fabrication de poteries de terre et de cuivre, la distillerie, la papeterie. Le commerce d'exportation est assez considérable; les objets exportés sont principalement les céréales, le lin, l'huile de chanvre et de lin, le bois de construction. Les habitants de la Courlande sont Allemands, Lettons, Livoniens, et pratiquent en général le luthéranisme.

La Courlande, unie autrefois à la Livonie, formait avec cette province un duché qui resta indépendant jusqu'au XIIIe siècle. En 1243, ces deux provinces tombèrent entre les mains des chevaliers de l'ordre Teutonique, qui les possédèrent jusqu'en 1561. A cette époque, la puissance de la Russie devenant de plus en plus redoutable à ses voisins, le dernier grand-maître de l'ordre, Gothard Kettler, céda la Livonie au roi de Pologne, et obtint pour lui et pour ses descendants l'investiture des provinces de Courlande et de Semigalle, avec le titre de duché. Gothard Kettler, premier duc de Courlande, mort en 1587, eut pour successeur un de ses fils, Guillaume, qui fut momentanément dépossédé par la Pologne, puis réintégré en 1610. Il mourut en 1643, laissant Jacques, duc de Courlande, prisonnier des Suédois pendant la guerre contre la Pologne en 1656, père de Frédéric-Casimir et de Ferdinand-Frédéric-Casimir, marié en secondes noces, en 1691, à Elisabeth-Sophie, fille de l'électeur de Brandebourg, dont il eut Frédéric-Guillaume, duc de Courlande, qui épousa, en 1710, Anne, fille du czar Ivan, et qui mourut l'année suivante sans laisser de postérité. Sa veuve parvint à se faire maintenir au gouvernement de la Courlande.

En 1730, à la mort de Pierre II, la duchesse Anne étant montée sur le trône de Russie, défendit avec autant d'énergie que de succès les droits de son oncle et successeur en Courlande, le duc Ferdinand, qu'elle sut constamment protéger contre les intrigues du parti polonais. A la mort de Ferdinand, arrivée en 1737, Anne fit élire duc de Courlande son favori et grand chambellan, le comte Ernest-Jean de Biren, lequel, toutefois, ne sut pas plus se concilier l'affection du parti russe que celle du parti courlandais, et qui en 1740, après la mort de l'impératrice Anne, fut exilé en Sibérie par le successeur de cette princesse, Ivan V. Après diverses élections ducales faites tantôt sous l'influence de la Russie, tantôt sous celle de la Pologne, mais demeurées toujours inutiles, Biren fut rappelé de Sibérie par Pierre III et rétabli, en 1763, dans ses droits de souveraineté par Catherine II, de sorte qu'en 1769 il put léguer paisiblement le pouvoir à son fils Pierre. Mais la fermentation des esprits, comprimée jusqu'alors, éclata sous le règne de ce prince. La diète de Courlande résolut, le 18 mars 1795, de placer le pays sous le sceptre russe, et envoya une députation sommer le duc, qui résidait à Saint-Pétersbourg, de résigner son autorité souveraine. Celui-ci consentit en effet, moyennant une rente annuelle, à signer son acte d'abdication. La Courlande devint alors une province russe, tout en conservant cependant quelques débris de sa constitution primitive.

COURLAY, bourg et commune de France (Deux-Sèvres), canton de Cerizay, arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Bressuire; pop. aggl. 302 hab. — pop. tot. 2,820 hab. On y remarque le château du Pont-Courlay.

COURLERI s. m. (kour-le-ri). Ornith. V. COURLAN.

COURLEROLE s. f. (kour-le-ro-le). Entom. Nom vulgaire de la courtilière.

COURLI s. m. (kour-li). Conchyl. Nom marchand de deux espèces du genre rocher. ‖ *Courli épineux,* Nom marchand d'une massue.

COURLIRI s. m. (kour-li-ri). Ornith. V. COURLAN.

COURLIS s. m. (kour-li — patois du Berry, *querlu, kerlu;* picard, *corlu, corleru, corlieu, turlui;* milanais, *caroli,* d'après Belon. Ces mots paraissent être des onomatopées représentant le cri de l'oiseau. Toutefois, M. Littré inclinerait à voir dans *courlis* ou *courlieu* l'ancien français *corlieu,* provençal *corlieu* et *corrieu,* courrier, qui vient de *courir,* et dont on trouve des exemples dans nos vieux auteurs. Le provençal moderne dit *couréli* ou *couré-li,* en français *cours-y,* qui peut être considéré comme une allusion très-exacte au cri de l'oiseau. Le courlis, en effet, fait entendre la nuit ces syllabes à de grandes distances, et semble ainsi porter un défi de le saisir à la course, et il court de fait très-rapidement. Il y a là, dans les mots et dans les choses, de singuliers hasards. Rien n'empêche donc de croire que le mot en question vient du verbe *courir,* par une double allusion au cri et à l'agilité de l'oiseau). Ornith. Genre d'échassiers longirostres : *Au laboureur, l'alouette et le rossignol; au matelot, le* COURLIS *et l'alcyon, leurs prophètes.* (Chateaub.) *Les* COURLIS *ne diffèrent des ibis que par leur face emplumée et aussi par des doigts plus courts et plus robustes.* ‖ On dit aussi CORLIS, COURLIEU, CORLIEU, COURLERET, COURLEREU et COURLIÈRE s. f.

— Par ext. Nom donné à quelques oiseaux qui n'appartiennent pas au genre courlis. ‖ *Courlis vert* ou *d'Italie,* Ibis vert. ‖ *Courlis à tête nue,* Ibis chauve. ‖ *Courlis de terre,* Œdicnème. ‖ *Le plus petit des courlis,* l'Alouette de mer.

— **Encycl.** Les *courlis* ont pour caractères génériques : bec très-long, un peu grêle, un peu arrondi, fléchi en arc, presque obtus; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, le sillon n'occupant qu'une très-petite partie du bec; pointe de la même mandibule lisse et dilatée, plus longue que l'inférieure; doigts antérieurs unis à la base par une membrane; pouce n'appuyant que sur le bout. Leur nom latin, *numenius,* vient de *néoménie,* nouvelle lune, à cause de la figure d'un croissant que présente leur bec. « Par le caractère de leur bec ils pourraient, dit Buffon, être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à long bec effilé, tels que les bécasses, les barges, les chevaliers, qui, n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou à percer les poissons, sont obligés de s'en tenir aux vers et aux insectes, qu'ils se procurent en fouillant la vase ou les terres humides et limoneuses. Le bout de leur bec est d'ailleurs muni, comme celui de la bécasse, de nerfs déliés, qui permettent à l'oiseau de sentir sa nourriture sous terre. » Les *courlis* vivent en effet, dans les marais, de vers et d'insectes aquatiques. Ils sont répandus sur tout le globe. Ils vivent isolés par couples à l'époque de la ponte, muent une seule fois par an, émigrent en grandes troupes. Leurs mœurs sont craintives et sauvages. Les jeunes diffèrent peu du père et de la mère, qui ont le même plumage. L'Europe possède une grande espèce, le *courlis cendré,* qui atteint et dépasse 0m,60 de longueur. Son plumage est brun; chaque plume est flammée de blanchâtre; le croupion est d'un blanc pur; sa queue est rayée de blanc et de brun. Lorsqu'il vole ou même lorsqu'il stationne dans les prairies, il pousse un cri triste et lent, que rend parfaitement le mot *cour-li,* en prononçant la dernière syllabe sur un ton très-aigu. Cette dernière espèce habite l'Asie aussi bien que l'Europe; elle est assez commune en

France, surtout dans les provinces de l'Ouest; elle niche dans les lieux secs, le plus souvent, dit Temminck, dans les herbes et dans les dunes. La femelle pond quatre ou cinq œufs olivâtres, tachés et ondés de noirâtre et de brun. Le *courlis corlieu* est moins répandu que le précédent, du moins en Europe. Il est plus petit et porte au-dessus de la tête deux bandes longitudinales brunes. Cuvier en avait fait son genre *phæopus.* Ses œufs sont d'un olivâtre sombre, tachetés de brun et de noirâtre. Les jeunes *corlieux* sont montés sur de longues jambes, lourds du haut du corps, et, lorsqu'on les poursuit, ils se pressent, se culbutent, cherchant à fourrer leur tête dans tous les trous qu'ils rencontrent. « J'en pris un, dit un chasseur, et, tandis que je le tenais dans ma main, il me regardait de son grand œil noir saillant, avec une telle expression de confiance et de curiosité, qu'eussé-je été le plus déterminé collectionneur d'oiseaux je n'aurais pu m'empêcher de le remettre doucement à terre. » Le *courlis demi-bec* est généralement d'un gris passant au brun sur la tête, et plus clair en dessous; une calotte brune revêt la tête; les plumes des parties supérieures sont bordées de blanchâtre, et celles du cou et du devant du corps sont linéolées et marquées de chevrons brun roux foncé; les rémiges sont noires, bordées ou terminées de blanc; la queue est rayée de brun en dessous; le bec est jaunâtre sur la moitié de la mandibule inférieure, noir partout ailleurs; les pieds sont bruns. Cette espèce peut avoir de 0m,30 à 0m,33 de longueur. C'est un oiseau de passage du Paraguay et qui voyage par troupes de dix à douze individus. Il pousse, en prenant sa volée, un cri qu'on peut rendre par les syllabes *bibi.* Il se tient dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières et des étangs.

Cuvier place après son genre *phæopus* (corlieu) le genre falcinelle, qui a pour caractères un bec déprimé et sillonné sur les côtés de la mandibule supérieure, comme chez les corlieux, et point de pouce. Ce sont des sanderlings à bec arqué, dit Cuvier. Le type de ce genre était un petit oiseau littoral, à peine gros comme une alouette, et nommé *scolopax pygmæa.* On a reconnu depuis que ce genre doit être supprimé, comme ne reposant que sur un individu de l'espèce du *courlis cendré,* dont le pouce avait été accidentellement détruit.

COURMA VATARAM. C'est le nom sous lequel Vichnou est adoré lorsqu'il prend la forme d'une tortue, à sa seconde incarnation.

COURMAYEUR, bourg du royaume d'Italie, province et à 28 kilom. N.-O. d'Aoste, sur la rive gauche de la Dora Baltea, à l'E. du mont Blanc, 2,580 hab. Eaux minérales, froides, carbonatées, calcaires, ferrugineuses et gazeuses, connues depuis la fin du XVIIe siècle. Elles émergent par deux sources d'anciennes moraines remaniées par les eaux, et où dominent le calcaire et les schistes argileux. Leur température varie de 13°,1 à 18°,75.

COURMI s. m. (kour-mi). Sorte de bière faite avec de l'orge fermenté.

COURNAND (Antoine DE), littérateur français, né à Grasse en 1747, mort en 1814, embrassa l'état ecclésiastique, professa pendant douze ans la rhétorique en province, et fut nommé, en 1784, professeur de littérature française au Collège de France. Il accueillit la Révolution avec joie, se maria en 1791, et fut nommé, après le 10 août, membre de la commission administrative pour Paris. D'une instruction fort médiocre, il essaya de lutter contre Delille pour la traduction des poëtes latins, et ne réussit qu'à se couvrir de ridicule. On a de lui des poëmes didactiques, tels que les *Styles* (1781, in-8°); les *Quatre âges de l'homme* (1785, in-12); l'*Achilléide,* poëme (1800); et une traduction en vers des *Géorgiques* (1805, in-8°); une autre de l'épithalame de *Thétis et Pelée,* de Catulle (1808), etc.

COURNET (Frédéric), officier de marine, né à Lorient le 21 février 1808, mort à Londres en 1852. Il fit partie, en 1831, de l'expédition de Portugal, commandée par l'amiral Roussin, fut blessé sous les murs de Lisbonne et décoré de la Légion d'honneur. Malgré ses talents remarquables et un courage à toute épreuve, Frédéric Cournet, un peu par suite de quelques fâcheux entraînements, mais principalement à cause de l'inimitié persistante et implacable d'un officier supérieur, ne put dépasser le grade de lieutenant de vaisseau. Il était d'ailleurs signalé pour ses opinions républicaines, et fut mis à la retraite par ordonnance royale du 2 juin 1847. Après la révolution de 1848, Frédéric Cournet se mêla très-activement à la politique. Il fut arrêté après le 2 décembre 1851, mais il échappa aux agents qui le conduisaient en prison et se réfugia à Londres. Dans cette ville, il se trouva en contact avec un certain Barthélemy, réfugié politique d'un caractère très-suspect, et qui fut pendu à Londres, en 1854, pour un double assassinat. Barthélemy provoqua Cournet en duel. On convint d'échanger deux balles et de continuer le combat à l'épée, si les coups de feu n'étaient pas suivis d'effet. On loua les pistolets d'un tir public, situé dans Leicester square. Le lendemain, les deux adversaires et leurs témoins se rendirent dans le parc de Windsor. Les deux témoins de chaque combattant chargèrent séparément l'arme qui devait servir à celui qu'ils représentaient. En ce moment, Barthélemy cria à ses témoins : « Suivez bien mes instructions. » Les combattants furent placés à une distance de quarante pas, avec faculté, pour chacun, de faire dix pas et de tirer à volonté. Barthélemy ne bougea pas. Cournet l'interpella vainement, et, voyant qu'il restait immobile, il avança de dix pas, fit feu et manqua son adversaire, qui fit alors ses dix pas et tira à son tour. Son pistolet rata. Malgré la règle toujours observée dans les duels au pistolet, *coup raté coup tiré,* on remit une capsule à l'arme de Barthélemy, qui tira de nouveau. Le pistolet rata encore une fois. Barthélemy jeta son pistolet en s'écriant : « Cette arme ne vaut rien. » Cournet voulut qu'on donnât son pistolet à son adversaire. Les témoins le chargèrent, et Barthélemy faisant feu une troisième fois atteignit Cournet au côté droit. La balle le traversa de part en part. Il tourna sur lui-même, s'assit, et, transporté dans un hôtel du voisinage, il mourut trois heures après le combat. Lorsqu'on rendit les pistolets au tir, on trouva dans celui dont Barthélemy s'était d'abord servi un morceau de linge. Par qui et pourquoi y avait-il été introduit? On ne saurait soupçonner les témoins de Cournet, ni deviner l'intention de ceux de Barthélemy, si c'est à ceux-ci qu'il faut attribuer cette fraude. Les témoins de Cournet, Barthélemy et un de ses témoins furent arrêtés, et comparurent devant un jury qui les acquitta. Une vive polémique s'engagea dans les journaux anglais, entre les amis de Barthélemy et ceux de Cournet. Ce dernier fut enterré dans le cimetière de Windsor, où ses amis lui ont élevé un tombeau très-modeste, sur lequel ils ont fait graver ces mots : « La démocratie française à Frédéric Cournet. »

COURNON, bourg et commune de France (Puy-de-Dôme), canton de Pont-du-Château, arrond. et à 11 kilom. S.-E. de Clermont; pop. aggl. 2,432 hab. — pop. tot. 2,522 hab. Belle église romane; château de Sarlière, converti en usine à sucre.

COURNOT (Antoine-Augustin), mathématicien français, né à Gray (Haute-Saône) en 1801, étudia les mathématiques spéciales au lycée de Besançon, et fut reçu à l'Ecole normale en 1821. Cette école ayant été licenciée l'année suivante, M. Cournot resta sans fonctions jusqu'à la fin de la Restauration. En 1831, il devint inspecteur adjoint de l'académie de Paris, puis fut nommé successivement professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Lyon (1834), recteur de l'académie de Grenoble (1835), inspecteur général des études (1838) et recteur de l'académie de Dijon (1854). M. Cournot a pris sa retraite en 1862. Il était, depuis l'année précédente, commandeur de la Légion d'honneur. Ce savant mathématicien a donné une édition des *Mémoires* du maréchal Gouvion-Saint-Cyr (1831, 4 vol. in-8°), une édition des *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne,* avec notes (1842, 2 vol. in-8°). Il a traduit le *Traité d'astronomie* de John Herschel (1834) et les *Eléments de mécanique* de Kater et Lardner (1834); a publié dans divers recueils des mémoires sur les mathématiques, et enfin a fait paraître plusieurs ouvrages extrêmement remarquables, dans lesquels il joint au savoir du mathématicien des vues philosophiques profondes. Nous citerons : *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* (1838, in-8°); *Traité élémentaire de la théorie des fonctions et du calcul infinitésimal* (1841, 2 vol. in-8°); *Exposition de la théorie des chances et des probabilités* ((1843, in-8°); *De l'origine et des limites de la correspondance entre l'algèbre et la géométrie* (1847, in-8°); *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (1851, 2 vol. in-8°), ouvrage dans lequel se trouve sa doctrine philosophique fondée sur le probabilisme; *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire* (1861, 2 vol. in-8°), où il recherche les méthodes à suivre dans l'étude des sciences; *Principes de la théorie des richesses* (1863, in-8°); *Des institutions d'instruction publique* (1864, in-8°).

COUROI s. m. (kou-roi). Mar. Syn. de COURÉE.

COUROIR s. m. (kou-roir — forme provenç. du mot *couloir*). Mar. Passage étroit entre les chambres d'un navire.

COUROL ou **COUROLL** s. m. (kou-rol — abrév. de *coucou* et *rollier*). Ornith. Genre d'oiseaux, de la famille des cuculées : *Le* COUROL *vouroudriou est un oiseau des grandes forêts de la Cafrerie et de Madagascar.* (Focillon.) *Les* COUROLS *sont des oiseaux à tête massive, à corps épais et sans grâce, ayant un air lourd et stupide.* (Gérard.)

— **Encycl.** Le *courol* a le bec gros, pointu, droit, comprimé, un peu triangulaire, rétréci en dessus, échancré et crochu à la pointe; les narines obliques; la queue composée de douze pennes. Levaillant a formé ce nom par la contraction des mots coucou et rolle, pour exprimer les rapports que l'espèce unique du genre *courol* présente avec les oiseaux qu'on vient de nommer; c'est le *courol vouroudriou* de Madagascar. Il habite le pays des Cafres et la côte de Zanzibar, et vit d'insectes et de fruits dans les forêts.

COURON s. m. (kou-ron). Métrol. Monnaie de compte de l'Inde, qui vaut 100 lacks. ‖ On dit aussi CRORE.

COURONDI s. m. (kou-ron-di). Bot. Grand arbre qui croît dans les régions montueuses du Malabar.

COURONNADE s. f. (kou-ro-na-de — rad. *couronner*). Art milit. Opération par laquelle un corps d'armée enveloppe un point avant de l'attaquer.

COURONNANT (kou-ro-nan) part. prés. du v. Couronner : *Sieyès voulait la monarchie, mais il la voulait restreinte,* COURONNANT *et ne supportant pas l'édifice.* (Mignet.)

Quoi! de nos ennemis *couronnant* l'insolence,
J'irais attendre ailleurs une lente vengeance!
RACINE.

COURONNANT, ANTE adj. (kou-ro-nan, an-te — rad. *couronner*). Qui couronne, qui entoure.

— Bot. *Bractées couronnantes,* Celles qui forment une couronne au-dessus de la fleur, comme dans la fritillaire, l'ananas, etc.

COURONNE s. f. (kou-ro-ne — lat. *corona,* du gr. *korônê,* chose courbe). Ornement de tête de forme circulaire, qui se porte comme parure ou comme signe de distinction : COURONNE *de roses, d'immortelles, de myrte, de lierre, de laurier, de chêne.* COURONNE *d'or.* COURONNE *royale, impériale.* COURONNE *ducale.* COURONNE *de marquis. La* COURONNE *des rois est faite en cercle, pour les avertir des bornes du pouvoir humain.* (Ant. Perez.) *Une* COURONNE *d'or très-mince, et le plus souvent une* COURONNE *de feuilles de chêne ou de laurier, devenait inestimable parmi les soldats.* (Boss.) *Il reste encore aux meilleurs bourgeois une certaine pudeur qui les empêche de se parer d'une* COURONNE *de marquis.* (La Bruy.) *La reine Anne buvait comme la femme d'un matelot de sa flotte; sa* COURONNE, *qu'elle ne jeta jamais par-dessus les moulins, lui penchait parfois sur l'oreille.* (P. de St-Victor.) *La* COURONNE *déposée sur la tombe du proscrit est une cruelle accusation contre ses juges.* (Bignon.) *La* COURONNE *impériale de Charlemagne était semblable à celle des empereurs d'Orient.* (Bouillet.)

S'il faut que je succombe
En chantant nos malheurs,
Déposez sur ma tombe
Vos *couronnes* de fleurs.
BÉRANGER.

Napoléon n'est plus, ce voleur de *couronne,*
Cet usurpateur effronté,
Qui serra sans pitié, sous les coussins du trône,
La gorge de la Liberté.
A. BARBIER.

— Par ext. Puissance, dignité souveraine : *Aspirer à la* COURONNE. *Perdre une* COURONNE. *Offrir, donner la* COURONNE *à quelqu'un. Dans la seconde race, la* COURONNE *se trouvait à certains égards élective, et à d'autres égards héréditaire.* (Montesq.) *Les* COURONNES *attirent maintenant la foudre révolutionnaire et ne la détournent plus.* (E. de Gir.)

Ces rois sont accablés du faix de leur *couronne.*
BOILEAU.

Oh quoi! pour être heureux, faut-il une *couronne?*
DUCHÉ.

. . . L'art et le pouvoir d'affermir des *couronnes*
Sont des dons que le ciel fait à peu de personnes.
CORNEILLE.

. . . . La plus belle *couronne*
N'a que de faux brillants dont l'éclat l'environne.
CORNEILLE.

Les *couronnes* des rois, vainement adorées,
Ne sont faites souvent que d'épines dorées.
DU RYER.

La fortune soutient et brise une *couronne;*
Un moment la ravit comme un moment la donne.
CHEVREAU.

Qu'un monarque est heureux, quand parmi ses sujets
Ses yeux n'ont point à voir de plus nobles objets;
Qu'au-dessus de sa gloire il n'y connaît personne,
Et qu'il est le plus digne enfin de sa *couronne!*
CORNEILLE.

‖ Personne du souverain; dynastie souveraine; gouvernement d'un prince souverain : *Les droits de la* COURONNE. *Le discours de la* COURONNE. *Les diamants de la* COURONNE. *Saint Grégoire a donné cet éloge singulier à la* COURONNE *de France, qu'elle est au-dessus des autres* COURONNES *du monde.* (Boss.) *Nous ne sommes plus au temps où les ministres couvraient la* COURONNE; *aujourd'hui ils la découvrent.* (J. Favre.)

— Par anal. Objet de forme circulaire : *Une ville entourée d'une* COURONNE *de montagnes. On voit quelquefois une* COURONNE *lumineuse autour du soleil et de la lune. La plus belle* COURONNE *d'un vieillard, ce sont ses cheveux blancs et les souvenirs d'une vie honorable.* (Chateaub.) *Les poëtes et les comédiennes portent mal la* COURONNE *de cheveux blancs.* (A. Houssaye.)

Nous avons tous les deux au front une *couronne,*
Où nul ne doit lever des regards insolents :
Vous de fleurs de lis d'or, et moi de cheveux blancs.
V. HUGO.

— Poétiq. Série, suite d'objets qui se succèdent et se renouvellent : *L'année est une* COURONNE *qui se compose de fleurs, d'épis, de fruits et d'herbes sèches.* (J. Joubert.) ‖ Ornements, richesses :

La nature aime l'homme et chaque jour lui donne
Les fleurs et les fruits d'or de sa verte *couronne.*
A. BARBIER.

— Fig. Prix, récompense : COURONNES *académiques.* COURONNE *du martyre. Remporter beaucoup de* COURONNES *dans ses classes. Il y a de fausses vaillances qui ont leur* COURONNE. (Boss.) *La gloire est la* COURONNE, *non le fondement de la vertu.* (V. Cousin.) *L'avoué désintéressé et honnête aura une double* COURONNE *dans le ciel.* (TOUSSENEL.)

. . . Ta mère était et si belle et si bonne,
Qu'un jour il envoya ses anges la chercher
Pour lui donner au ciel une noble *couronne.*
A. VAN HASSELT.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner :
Tous deux également nous portons des *couronnes,*
Mais, roi, je les reçois; poëte, tu les donnes.
CHARLES IX, *à Ronsard.*

Mon Dieu n'exige rien de plus :
On est admis dans son empire,
Pourvu qu'on ait séché des pleurs,
Sous la *couronne* du martyre,
Ou sous des *couronnes* de fleurs.
BÉRANGER.

‖ Gloire, honneur, ornement, parure : *Ne faut-il pas que l'éducation inculque les idées que la nature inspire aux grands hommes, à qui la nature a mis une* COURONNE *au front avant que leur mère y ait mis un baiser?* (Balz.) *La seule* COURONNE *vraiment royale que Dieu mette au front de ses élus, c'est celle de l'amour.* (Alex. Dum.)

Belles, vous portez à quinze ans
La *couronne* de l'innocence;
Bientôt viennent les courtisans,
Comme les rois on vous encense;
Comme eux, de piéges séducteurs
L'artifice vous environne;
Vous n'écoutez que les flatteurs
Et vous perdez votre *couronne.*
BÉRANGER.

— *Couronne d'épines,* Celle qui fut mise sur la tête du Christ : *La* COURONNE D'ÉPINES *du Christ a été plus utile au monde que toutes les couronnes des rois.* (Grimm.) ‖ Fig. Sujet de grande douleur : *Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de lauriers, et d'une trentaine de* COURONNES D'ÉPINES. (Volt.) *La véritable couronne du génie a toujours été une* COURONNE D'ÉPINES. (A. Karr.)

L'homme va d'un pied lent de ruine en ruine;
Autour de lui tout meurt; la vie à chaque pas
Rend plus lourde à son front la *couronne d'épine.*
H. CANTEL.

— *Fleuron d'une couronne,* Bien ou avantage précieux : *Ajouter un* FLEURON À SA COURONNE. *Cette province est le plus beau* FLEURON DE LA COURONNE *de France. Une fille vertueuse est le plus beau* FLEURON DE LA COURONNE *d'un vieillard.* Athalie *est le plus beau* FLEURON DE LA COURONNE *poétique de Racine. Toute pensée coupable fait tomber un* FLEURON DE LA COURONNE *d'une jeune fille.*

— Hist. *Triple couronne,* Ornement de tête du pape, formé de trois couronnes superposées. On l'appelle aussi TIARE. ‖ *Couronne de fer,* Celle des anciens rois lombards en Italie : *Napoléon reprit la* COURONNE DE FER, *lorsqu'il se fit couronner roi d'Italie.* (Bouillet.) ‖ *Couronne matrimoniale,* Droit donné par le parlement d'Ecosse au mari de la reine, de partager avec elle toutes les prérogatives de la puissance royale.

— Blas. *Couronne fermée,* Couronne impériale ou royale, portant des ornements qui se ferment au-dessus de la tête. ‖ *Couronne ouverte,* Couronne d'un prince qui n'est ni roi ni empereur, laquelle est dépourvue des ornements qui décorent la précédente. ‖ *Couronne ducale,* Couronne ouverte à fleurons. ‖ *Couronne de marquis,* Cercle garni de quatre feuilles et de douze pointes ornées de perles. ‖ *Couronne de comte,* Cercle garni de pointes et de perles. ‖ *Couronne de vicomte,* Cercle garni de quatre doubles pointes surmontées chacune d'une perle. ‖ *Couronne de baron,* Cercle sans pointes, garni de cordons de perles. ‖ *Couronne antique,* Couronne formée d'une feuille pliée en cercle, que portaient, au moyen âge, les seigneurs possédant une principauté.

— Antiq. rom. *Couronne civique,* Couronne de chêne que l'on offrait à celui qui avait sauvé un citoyen : *Le proconsul Apronius refusa de donner la* COURONNE CIVIQUE *à un soldat qui l'avait méritée.* (B. de St-P.) ‖ *Couronne murale,* Couronne d'or, avec des fleurons en forme de créneaux, que l'on décernait à celui qui était monté le premier à l'assaut. ‖ *Couronne navale* ou *rostrale,* Couronne d'or dont les fleurons figuraient des proues de navire, et qui se donnait à celui qui, le premier, avait sauté à bord d'un navire ennemi. ‖ *Couronne obsidionale,* Couronne de gazon ou d'épis, offerte au général qui avait fait lever un siége. ‖ *Couronne d'olivier,* Celle que l'on offrait à celui qui avait fait conclure une paix glorieuse. ‖ *Couronne ovale* ou *de l'ovation,* Couronne de myrte que l'on offrait aux généraux à qui l'on décernait l'ovation ou petit triomphe. ‖ *Couronne radiale, radiée* ou *rayonnante,* Couronne à rayons d'or que l'on donnait aux empereurs déifiés : *Néron est le premier empereur qui ait pris lui-même la* COURONNE RADIALE. (Complém. de l'Acad.) ‖ *Couronne triomphale,* Celle qu'on décernait aux généraux honorés du triomphe, et qui fut d'abord de laurier, puis d'or massif. ‖ *Couronne vallaire,* Cercle d'or avec des or-

nements en forme de pieux, que l'on accordait à celui qui pénétrait le premier dans un camp ennemi.

— Relig. Tonsure que l'on fait sur le haut de la tête des gens d'église et des moines, et dont la grandeur est en raison de l'ordre reçu : *La* COURONNE *cléricale. La tonsure est une* COURONNE *qui donne droit à de royaux hommages.* (E. Souvestre.) ‖ *Votre Couronne*, Titre que l'on donnait aux évêques du VIe siècle. ‖ Nom que l'on donne aux chapelets dans les livres de liturgie : COURONNE *de Notre-Seigneur.* COURONNE *du précieux sang.* COURONNE *du sacré-cœur.* ‖ *Couronne de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*, Chapelet que l'on récite en l'honneur des sept douleurs de la Vierge. Les servites de Marie, dont l'ordre fut fondé en Italie au XIIIe siècle, furent les premiers qui adoptèrent et propagèrent en Italie, puis en France, cette pratique de dévotion. Ce chapelet se compose de sept divisions comprenant chacune un *Pater* et sept *Ave*, et se termine par trois *Ave*. A la seule possession d'une de ces couronnes bénite ou indulgenciée par un religieux servite est attaché un nombre considérable d'indulgences. ‖ *Couronne de la Vierge*, Sorte de chapelet qui n'a qu'une dizaine. ‖ *Couronne de lumière*, Sorte de lustre qui était formé d'un cercle de métal portant des lampes et des bougies, que l'on allumait dans les grandes solennités : *La cathédrale de Reims possédait une* COURONNE DE LUMIÈRE *qui n'avait pas moins de* 18 *mètres de circonférence.* (Lévy.)

— Mar. Cercle en fer creux fixé au cabestan, et qui sert à virer les câbles-chaînes.

— Fortif. *Ouvrage à couronne*, Ouvrage en forme de couronne, qui s'avance dans la campagne pour défendre les abords d'une place de guerre. ‖ On dit aussi simplement COURONNE.

— Archit. Partie de la corniche, que l'on nomme aussi LARMIER.

— Peint. Auréole que les peintres mettent sur la tête de la Vierge et des saints.

— Mus. Trait en forme de demi-cercle que l'on met au-dessus du point d'orgue et du point de repos.

— Techn. Voûte d'un fourneau : *Dans les fourneaux de verrerie, on recouvre la* COURONNE *d'une maçonnerie en briques ordinaires, et on l'enduit d'une couche de terre mêlée de sable, de* 0 *m.* 025 *à* 0 *m.* 030 *d'épaisseur.* (Bastenaire d'Audenart.) ‖ Sommité d'un diamant rose partagé en deux parties égales. ‖ Partie d'une lampe sur laquelle repose le verre. ‖ Cercle de fer dont on garnit la tête d'un pieu, pour empêcher qu'il se fende quand on l'enfonce. ‖ Ornement qui se trouve à chacun des coins d'une couverture de laine. ‖ Ornement de faïence au haut d'une colonne de poêle. ‖ Pain de forme circulaire évidé à l'intérieur. ‖ Sorte de papier qui porte la marque d'une couronne dans son filigrane. ‖ On dit aussi adjectiv. : *Papier* COURONNE.

— Métrol. Nom donné à diverses monnaies d'or ou d'argent, de valeur variable suivant les pays. ‖ Unité de poids usitée en Allemagne, et valant à Francfort 3 gr. 3648, à Bâle 3 gr. 371. ‖ *Ecu à la couronne*, Ancienne monnaie de France appelée aussi ÉCU COURONNÉ.

— Géom. *Couronne circulaire*, Espace compris entre deux circonférences concentriques : *L'aire de la* COURONNE CIRCULAIRE *est égale à la différence des carrés des rayons, multipliée par le rapport de la circonférence au diamètre.*

— Géol. Cratère de volcan portant une sorte de couronnement ou de rempart circulaire.

— Astron. Nom commun à deux constellations, l'une de l'hémisphère austral, l'autre de l'hémisphère boréal : COURONNE *australe*. COURONNE *boréale*.

— Météorol. Foyer d'une aurore boréale vers lequel s'élancent les gerbes de feu. ‖ Nom donné à des cercles concentriques que l'on aperçoit quelquefois autour du soleil et de la lune. ‖ *Couronne de saint Bernard*, Nom donné à l'arc-en-ciel dans le patois lorrain.

— Véner. Chacune des protubérances qui se montrent sur l'os frontal du faon, à l'endroit où doit naître le bois. ‖ Bois du cerf consistant en une simple empaumure directement implantée sur le front.

— Fauconn. Duvet qui entoure la base du bec d'un oiseau de proie.

— Anat. Partie de la dent qui sort de la gencive. ‖ Bourrelet qui entoure la base du gland de la verge. ‖ *Couronne radiante*, Epanouissement des fibres médullaires des pédoncules, dans les lobes des hémisphères du cerveau. ‖ *Couronne ciliaire*. V. CILIAIRE.

— Chir. Scie du trépan.

— Méd. *Couronne de Vénus*, Suite de pustules que l'on voit sur le front de beaucoup d'individus atteints d'une syphilis invétérée. ‖ On dit aussi CHAPELET.

— Art vétér. Région du membre des animaux, située, chez les solipèdes, entre le paturon et le sabot : *La* COURONNE *est sujette à des plaies contuses nommées atteintes, et à des tumeurs osseuses appelées formes.* (Focill.) ‖ Blessure d'un cheval couronné.

— Moll. *Couronne d'Ethiopie*, Espèce de volute. ‖ *Couronne impériale*, Espèce de cône.

— s. f. pl. Famille proposée pour celles des volutes qui ont une coquille ample et très-mince.

— Agric. *Greffe en couronne*, Greffe qui consiste à scier le sujet et à mettre plusieurs greffes autour de la coupe, entre le bois et l'écorce.

— Bot. Sorte de cercle vert formé par l'étui médullaire de certains végétaux, tels que le marronnier d'Inde. ‖ Réunion des appendices libres ou soudés qui surmontent la gorge de la corolle ou du périanthe, comme dans les narcisses, les passiflores. ‖ Ensemble des fleurs occupant la circonférence d'un capitule, quand elles diffèrent de celles du disque, comme dans la plupart des corymbifères ou radiées. ‖ Limbe persistant du calice dans les fruits des poiriers, des pommiers, des néfliers, des grenadiers, etc. ‖ Partie supérieure de la gaîne des graminées. ‖ Touffe de feuilles dont est surmonté l'ananas. ‖ *Couronne royale*, Nom vulgaire de la basilée à épi couronné. ‖ *Couronne impériale*, Nom vulgaire de la fritillaire impériale. ‖ *Couronne d'Ariane*, Espèce d'apocynée. ‖ *Couronne de terre*, Lierre terrestre.

— **Epithètes.** Riche, belle, magnifique, splendide, noble, brillante, royale, ducale, impériale, civique, pesante, chancelante, ébranlée, déposée, perdue, renversée, brisée, arrachée, ravie, affermie, raffermie. — Honorable, précieuse, glorieuse, triomphale, poétique, immortelle, éternelle, céleste, divine, impérissable.

— **Encycl.** Suivant Athénée, les anciens regardaient Janus Bifrons comme l'inventeur des *couronnes;* mais il en est certainement de cette tradition comme de tant d'autres, c'est-à-dire qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux, et n'a d'autre origine que l'usage adopté par la plupart des peuples de l'antiquité d'attribuer l'invention de chaque chose à un individu déterminé. L'usage de la *couronne* est vieux comme le monde, et cela s'explique tout naturellement, lorsqu'on songe que la parure est d'instinct inné chez la femme, et que les fleurs furent les premiers ornements dont elle se plut à se parer. Disposées en *couronne*, elles seyaient à toutes les têtes; cependant ce ne fut pas, même aux époques primordiales, un unique sentiment de coquetterie qui fit de la *couronne* la plus gracieuse des coiffures; son emploi répondit aussi à un besoin : lorsque, au milieu des travaux pénibles des champs, les premiers pasteurs s'asseyaient pour prendre leur nourriture, ils se couvraient une partie de la tête pour se procurer quelque rafraîchissement et se préserver des rayons du soleil, et ils le faisaient à l'aide d'une poignée d'herbes arrachées et tressées ou entrelacées; de là vinrent les *couronnes* de gazon, *coronæ gramineæ;* puis les *couronnes* de feuilles de vigne, *coronæ pampineæ*, les *couronnes* d'épines, et tant d'autres *couronnes*, d'ache, de feuilles de chêne, de laurier, de myrte, d'olivier, de peuplier, etc., dont on se servit plus tard en leur donnant une signification et un attribut particuliers. Les *couronnes* inventées de la sorte, dans ces repas rustiques, devinrent bientôt le symbole du repos, du contentement et de la joie; aussi ne tarda-t-on pas à en orner la tête des dieux mythologiques du paganisme. La *couronne* de Jupiter, le maître des dieux, était composée de toute sorte de fleurs, pour marquer sa suprématie, et chacune des autres divinités eut une *couronne* spéciale et relative aux fonctions qu'elle exerçait dans le département des choses terrestres auxquelles on supposait qu'elle présidait. Ce fut ainsi que Cérès fut couronnée d'épis, Bacchus de pampres et de raisins, et de branches de lierre chargées de fleurs et de fruits. Palès eut une *couronne* de gazon ornée de fleurs champêtres; Pan, une de pin ou d'hièble; Apollon, une de roseaux ou de laurier; Minerve, une d'olivier; Morphée, une de pavots; Vénus, la plus belle, fut couronnée de roses; Junon, de feuilles de vigne; Saturne, de figues nouvelles; Hercule, de feuilles de peuplier; Lucine, de dictame; les Grâces, de branches d'olivier; les Heures, de fruits propres à chaque saison; Isis, d'épis; les Lares, de feuilles de noyer et de romarin; Castor et Pollux, ainsi que les Fleuves, de roseaux, etc. Tout l'Olympe, en un mot, était couronné; mais la reconnaissance des hommes envers leurs dieux, et le désir qu'ils avaient de se les rendre favorables, firent qu'on ne se borna pas à offrir des *couronnes* de fleurs aux idoles, et qu'on leur consacra des *couronnes* faites de métaux précieux; des *couronnes* d'or et d'argent étaient envoyées dans les temples par les rois et les puissants du monde. Ce fut ainsi qu'Attale, roi de Pergame, fit porter au Capitole des *couronnes* d'or destinées aux dieux, et que Philippe, roi de Syrie, l'imita, en chargeant ses ambassadeurs d'y porter de sa part une *couronne* d'un prix inestimable. Des dieux, les *couronnes* passèrent à ceux qui les servaient, et les prêtres et les sacrificateurs se couronnaient pendant les cérémonies sacrées. Bientôt les *couronnes* ornèrent les autels, les vases et tout ce qui servait au culte. A leur tour, les particuliers s'en emparèrent, et la *couronne* de fleurs, née, comme nous l'avons vu, dans les champs, fut transportée dans les palais et dans les maisons, où elle devint d'un usage immodéré; il ne se donna plus de festins sans *couronnes;* on les y employait avec une profusion extraordinaire, chaque convive devait avoir au moins trois *couronnes* de fleurs : une sur le haut de la tête, la seconde sur le front, et la troisième sur le cou, de manière à descendre sur les épaules et à retomber sur la poitrine. Pline rapporte que ce fut la bouquetière Glycère, aimée du peintre Pausanias, qui inventa les nuances et l'assemblage raisonné des fleurs, de manière à augmenter leur parfum et leur beauté par cette réunion de couleurs et d'odeurs. L'emploi dans les festins de *couronnes* de fleurs, d'herbes et de branches avait pour effet de rafraîchir ou de fortifier le cerveau, selon la vertu que l'on attribuait aux roses, au pouliot, aux quintefeuilles, au lierre, à l'if, aux feuilles d'olivier, etc. La fabrication des *couronnes* était devenue un art, l'art de la stéphanoplocie, et le talent d'y mélanger les fleurs, de varier, d'assortir les couleurs, de composer les corbeilles, les guirlandes, était poussé au plus haut degré de perfection. Menestus et Callimaque, tous deux médecins, écrivirent contre l'usage des *couronnes* dans les festins, prétendant avec raison qu'elles servaient plutôt à troubler les humeurs du cerveau qu'à les rafraîchir; mais que pouvaient-ils faire ou dire contre la mode? D'ailleurs, comme c'est la coutume en pareil cas, deux autres savants, Typhon et Ariston le Péripatéticien, soutenaient le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau et donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes et du vin.

Les victimes destinées aux sacrifices étaient aussi couronnées de cyprès ou de pin, et dans les cérémonies des funérailles les *couronnes* jouaient un grand rôle; il est à remarquer que cette coutume de décerner des *couronnes* aux morts s'est perpétuée jusqu'à nos jours, puisqu'il n'est guère de convoi où l'on ne voie au moins un des parents ou des amis du trépassé placer une modeste *couronne* d'immortelles sur sa tombe, comme un témoignage dernier de son affection ou de son estime.

Les *couronnes* de fleurs et de feuillages étaient, chez les Israélites, la marque de la joie (III, *Machabées*, VII, 16). Lorsqu'un prince ou un général faisait son entrée dans la ville, on le recevait avec des *couronnes* qu'on jetait à ses pieds (*Judith*, III, 8). Dans les festins, les convives se couronnaient la tête, ainsi que dans les repas de noces, comme chez les Grecs et les Romains (III, *Machabées*, IV, 8). On suspendait des *couronnes* à l'extérieur des maisons, lors d'une grande fête ou d'une cérémonie religieuse importante (I, *Machabées*, IV, 57; *Baruch*, VI, 9). Comme dans l'antiquité païenne, les animaux destinés aux sacrifices portaient des *couronnes* et des guirlandes; les sacrificateurs eux-mêmes avaient la tête couronnée (II, *Machabées*, VI, 7; *Actes des apôtres*, XIV, 13).

P. Claudius Pulcher, consul romain, introduisit la coutume de dorer le cercle des *couronnes*, en couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul ou le jonc auquel on attachait les fleurs; plus tard on y ajouta des rubans pendants sur les épaules. Enfin, dans la cérémonie des noces, l'époux portait une *couronne*, et l'épouse deux, une de fleurs naturelles lorsqu'on la conduisait dans la maison de son mari, l'autre de fleurs artificielles, représentées en or et enrichies de pierres précieuses. Il était naturel qu'en raison du goût que les anciens avaient pour les *couronnes*, ils attachassent un grand prix à celles qu'ils recevaient publiquement comme une récompense de leur adresse, de leur mérite et de leur courage. C'était pour eux le comble de l'honneur de gagner une *couronne* d'olivier sauvage aux jeux Olympiques, une de laurier aux jeux Pythiques, une d'ache verte aux jeux Néméens, et une d'ache sèche aux jeux Isthmiques.

Ce furent les Grecs qui introduisirent à Rome l'usage des *couronnes;* mais, tant que le luxe et la mollesse de l'Asie et de la Grèce n'eurent pas pénétré dans la république, elles y servirent à peu près spécialement au culte des dieux et à la récompense des vertus militaires; Polybe, Pline, Aulu-Gelle, Zonaras, Alexandre le Napolitain, Pierre Valérien et nombre d'autres, ont parlé longuement de ces *couronnes* militaires qui étaient données aux généraux d'armée, aux capitaines et aux gens d'armes, en récompense de leurs mérites guerriers ou de leurs actions héroïques.

Ces *couronnes*, de formes et de matières différentes, avaient chacune une dénomination et une destination particulières. On en distinguait huit espèces :

1° *Couronne castrale* ou *vallaire* (*corona castrensis* ou *vallaris*). On la décernait au soldat qui, le premier, avait pénétré dans le camp ennemi en franchissant le retranchement. Elle était d'or, et se composait d'un cercle surmonté d'ornements en forme de palissades (*valli*).

2° *Couronne civique* (*corona civica*). Elle était la récompense de celui qui avait sauvé un citoyen romain dans un combat. Pour l'obtenir, il fallait non-seulement avoir sauvé le légionnaire en danger, mais encore avoir tué son agresseur et conservé le terrain où l'action avait eu lieu. Dans le principe, on la fit d'yeuse; plus tard, on adopta le marronnier d'Inde et enfin le chêne.

3° *Couronne murale* (*corona muralis*). Elle était décernée au soldat qui escaladait le premier les murs d'une ville assiégée. Elle était d'or et ornée de créneaux.

4° *Couronne obsidionale* (*corona obsidionalis*). Elle s'accordait encore moins facilement que la *couronne* civique : pour la mériter, il fallait sauver, non un seul citoyen romain, mais une armée entière, que l'ennemi tenait assiégée dans son camp et menaçait d'une destruction complète. « Sicinius Dentatus, dit M. Steenackers dans l'*Histoire des ordres de chevalerie*, qui gagna quatorze *couronnes* civiques, ne reçut qu'une fois la *couronne* obsidionale. Le consul Minutius la donna à Cincinnatus. Elle était presque aussi rare que les *dépouilles opimes*, puisque le nombre de ceux qui l'ont obtenue depuis les premiers siècles ne s'élève pas à plus de huit. Le divin Auguste, auquel tous les genres de flatteries furent prodigués, est le dernier qui l'ait reçue. Le sénat l'avait précédemment placée sur la tête de Fabius Cunctator, qui rétablit la puissance de Rome en ne combattant pas le terrible Annibal, mais en usant par d'habiles temporisations les forces du vainqueur du Tessin, de la Trébie, de Trasimène et de Cannes. » Récompense des généraux, la *couronne* obsidionale était décernée à son libérateur par l'armée délivrée. Faite de gazon, ou d'autres herbes à défaut de gazon, mais toujours de verdure, arrachée du lieu même où l'armée en péril avait été sauvée, elle avait reçu, pour cette raison, le nom de *graminale* (*graminea corona*). C'était la plus honorable de toutes les récompenses militaires, parce qu'elle était le prix d'un service rendu à un grand nombre de personnes.

5° *Couronne navale* ou *rostrale* (*corona navalis* ou *rostralis*). On la donnait au soldat qui avait pénétré le premier sur un vaisseau ennemi. Elle était d'or et ornée d'éperons de navire (*rostra*). Une autre *couronne* navale, appelée *corona classica*, était décernée au général qui avait battu une flotte entière (*classis*) : elle différait de la précédente en ce que les éperons étaient remplacés par des proues tout entières.

6° *Couronne d'olivier* (*corona oleaginea*). Elle était accordée au général sous les auspices duquel une victoire avait été remportée, bien qu'il ne fût pas présent à l'armée. On la donnait aussi aux soldats dans certaines circonstances. Comme son nom l'indique, elle était faite de branches d'olivier.

7° *Couronne d'ovation* (*corona ovalis*). On la décernait au général qui n'avait mérité que le petit triomphe appelé *ovatio*. Elle était de myrte.

8° Enfin *couronne triomphale* (*corona triumphalis*). Elle était réservée au général qui avait été jugé digne du grand triomphe ou triomphe proprement dit. On en distinguait trois espèces. L'une, nommée par les auteurs *insignis corona triumphi*, était de laurier : le général la portait sur la tête, pendant la cérémonie du triomphe. La seconde était d'or et souvent enrichie de pierreries : un officier la tenait au-dessus du triomphateur pendant la marche du cortége. Ces deux *couronnes* étaient offertes par les soldats. La troisième *couronne* était également d'or, mais c'était un simple présent envoyé par les provinces : de là le nom de *couronne provinciale* (*corona provincialis*), sous lequel on la désignait. Du reste, chaque triomphateur recevait toujours un certain nombre de *couronnes* de ce genre. Dans l'origine, elles constituaient de simples dons volontaires, mais par la suite ces dons devinrent un véritable tribut que l'on appelait *or coronaire* (*aurum coronarium*).

Rome avait encore d'autres *couronnes* de diverses valeurs, qu'on désignait sous le terme générique de *couronnes* donatiques; les lois des Douze-Tables permettaient à celui qui les recevait d'en être couronné après la mort, tant pendant les sept jours que le cadavre restait au logis que pendant le temps des funérailles.

Les *couronnes* décernées aux soldats qui s'étaient signalés par leur valeur étaient considérées comme une récompense beaucoup plus honorable que les présents d'or ou d'argent.

Les diverses autres *couronnes* dont les historiens grecs ou romains font mention sont : les *couronnes* funèbres; les *couronnes* magiques de laine ou de cire; les *couronnes* de plumes, que les soldats portaient sur leur casque; les *couronnes* nuptiales, dont on se servait dans les noces et dont nos *couronnes* de mariées ne sont qu'une réminiscence ou plutôt une continuation; les *couronnes* à rayons, dont on ornait les simulacres des dieux de la première classe, et que portèrent les empereurs qui eurent la sotte vanité de vouloir se faire adorer. Les médailles antiques nous montrent quatre sortes de *couronnes* particulières aux empereurs romains : la *couronne* de laurier, la *couronne* rayonnée, la *couronne* perlée et la *couronne* dite *camelancium*, que Justinien inventa.

Jules César obtint du sénat la permission de porter la *couronne* de laurier en raison de sa calvitie, qu'il tenait essentiellement à dissimuler, et elle fut adoptée par tous les empereurs membres de sa famille. Le diadème perlé fut une innovation d'Héliogabale, et, après lui, la plupart des empereurs romains portèrent cette couronne jusqu'à ce que la dignité impériale eût passé au chef des nations du Nord.

Les *couronnes* furent réprouvées par les premiers chrétiens, qui voyaient en elles un souvenir du paganisme et une distinction qui détruisait l'égalité évangélique. Elles n'étaient à leurs yeux que des symboles d'orgueil et de tyrannie. Il faut voir comme Tertullien les

traite dans son écrit *De corona militis*. On ne saurait être chrétien, selon Tertullien, et porter une *couronne*. Depuis on a vu les chrétiens s'affubler de *couronnes* comme les païens, et rois très-chrétiens ou rois catholiques attacher un grand prix à cet attribut qui avait d'abord paru antichrétien; enfin le *serviteur des serviteurs de Dieu*, comme pour donner l'exemple, dans certaines solennités, ne se coiffe pas seulement d'une simple *couronne*, mais d'une triple *couronne*.

Les empereurs d'Occident adoptèrent la *couronne* en usage à Constantinople. Cette *couronne* était un cercle d'or entouré par le bas d'un rang de perles, et par le haut d'un autre rang de perles, au-dessus duquel se trouvait une mitre semblable à celle des évêques, moins haute cependant, plus large et moins pointue; c'était cette *couronne* que les papes donnaient aux empereurs, et dont on disait : la *couronne* impériale est le cercle de la terre, elle désigne la puissance universelle. C'était afin de symboliser cette puissance que les premiers empereurs d'Occident portaient trois *couronnes :* une d'or comme empereurs, une d'argent comme rois d'Allemagne, et une de fer comme rois des Lombards. Il était tout naturel que les rois de France empruntassent aux premiers dignitaires laïques de l'Europe la forme primordiale de leurs emblèmes souverains; aussi voyons-nous les monnaies ou médailles des rois de France de la première race nous les représenter généralement avec le diadème d'un seul rang de perles; et ce qui prouve surabondamment que la *couronne* française n'existait qu'à l'état de dérivatif, c'est que l'on compte quatre formes de *couronnes* différentes sous les rois de la première race seulement : la première est le diadème perlé en forme de bandeau, dont nous venons de parler; elle était fermée par des bandelettes qui pendaient derrière la tête; la seconde est la *couronne* rayonnante, qu'on est convenu d'appeler *couronne à l'antique;* la troisième est le mortier, à peu près semblable à celui que les premiers présidents des parlements portèrent par la suite. Cette *couronne* était bien empruntée à celle des empereurs de l'ancienne Rome, puisqu'elle est de même forme; c'est exactement la *couronne* de Justinien; cette espèce de diadème passa aux rois de la seconde et de la troisième race. La quatrième était plutôt un couvre-chef qu'une *couronne;* elle a la forme d'un chapeau pyramidal qui finit en une pointe surmontée d'une grosse perle; c'est d'ailleurs aussi le bonnet royal, dont la tête du roi d'Italie, Théodorat, était couverte, si l'on en juge par la représentation qui en est faite sur les monnaies de cuivre du temps. La *couronne* faisait alors partie intégrante du costume, et c'est pourquoi ce chapeau rappelle l'ombelle des derniers empereurs de Constantinople, faite pour protéger le visage contre les ardeurs du soleil et pour le garantir de la pluie. Nicétas prétendit que cette sorte de chapeau avait été empruntée des barbares, c'est-à-dire des étrangers, par les Grecs. « Les vieilles peintures et les vignettes, qui sont aux impressions des historiens byzantins du Louvre, représentent, dit l'auteur de la *Science du blason*, la forme de ces sciades, qui ne diffèrent qu'au bord d'avec ceux de nos rois de la première race, où il ne paraît pas, ce bord faisant une espèce de bec. Ce qui me fait croire que le chapeau que Charles V, roi de France, avait sur la tête lorsqu'il alla au-devant de l'empereur Charles IV qui venait à Paris, était de la même forme que les sciades des empereurs de Constantinople. »

Enfin le dernier affublement de tête observé par M. de Magny sur les monnaies des rois de France de la première race est l'aumusse, qui se plaçait sous le chapeau, ainsi que nous l'apprend la *Chronique de France*, et soutenait une *couronne*. Le compte d'Estienne de La Fontaine, argentier du roi en 1351, porte, au chapitre de l'orfèvrerie, « quatre-vingt-dix-neuf grosses perles rondes, baillées à Guillaume de Vaudelar, pour mettre en l'aumusse qui soutint la *couronne* du roy à la fête de l'Estoile. »

Un double rang de perles ceint la tête des rois de la seconde race, et sur leurs sceaux, la tête, vue de profil, est ornée d'une *couronne* de laurier; Charles le Chauve, après s'être fait couronner empereur, quitta tout à coup la *couronne* et les habits ordinaires des rois de France pour adopter les modes grecques; aussi ce fut lui qui mit en usage le diadème grec. L'abbé Suger rapporte que celui de l'empereur Lothaire était composé d'une mitre et environné par le haut d'un cercle d'or en guise de casque, de sorte que ce cercle d'or prenait du front et finissait au derrière de la tête.

Les rois de la troisième race n'ont qu'une *couronne* composée d'un cercle d'or enrichi de pierreries et rehaussé de fleurs de lis.

On croit communément que ce fut François Ier qui, le premier, porta la *couronne* fermée, à l'effet de montrer à Charles-Quint, qui venait d'être élu empereur, qu'il était roi d'un royaume ne relevant que de Dieu; toutefois cette opinion est très-contestable, et le *Cérémonial de France* semble indiquer le contraire lorsque, racontant l'entrée du roi Louis XII à Paris, en 1498, il dit : « Le grand escuyer porta son heaume et tymbre sur lequel il y avoit une *couronne* de fines pierres précieuses, et au-dessus du heaume, au milieu de ladite *couronne*, y avoit une fleur de lys d'or. » Aux joutes qui furent données à l'occasion de cette entrée, il est dit qu'il fut planté un écu au milieu des lices de la rue Saint-Antoine, « par-dessus lequel était une riche *couronne* timbrée en forme d'empereur. » Il est aussi fort possible que François Ier ait adopté l'usage de la *couronne* fermée pour se distinguer des princes non souverains et des seigneurs titrés qui avaient également le droit de porter une *couronne* et qui la faisaient représenter sur leurs monnaies. Au commencement de notre siècle, ce fut Napoléon Ier qui créa la *couronne* destinée à symboliser la dignité impériale; elle consiste en un cercle surmonté de diadèmes en forme de panaches, qui sont soutenus alternativement par un fleuron et par un aigle et qui aboutissent à un globe crucifère; des diamants et des pierres précieuses enrichissent le cercle inférieur. Cette *couronne*, qui fut laissée de côté par Louis XVIII et par Charles X lors de leur rentrée en France, est celle de l'empereur Napoléon III.

Ce ne fut guère que vers la fin du IXe siècle qu'on vit les ducs et les comtes français ceindre des *couronnes*, qui consistaient en un simple cercle d'or. Ce fut Charles le Chauve qui accorda ce privilége aux ducs, mais ils ne devaient s'en parer que dans les grandes cérémonies, et particulièrement lors de la tenue des cours plénières. Mais, au fur et à mesure que la féodalité croissait en puissance, les *couronnes* se multipliaient, et bientôt il n'y eut si petit seigneur qui ne se crût en droit de poser une *couronne* sur sa tête. Au sacre de Charles VIII, les pairs séculiers étaient vêtus de manteaux renversés sur les épaules comme un épitoge ou chape de docteur et fourrés d'hermine, ayant sur leurs têtes des cercles d'or, les ducs à deux fleurons et les comtes tout simples.

Depuis plusieurs siècles, les *couronnes* ont cessé d'être portées par d'autres que par les ducs ou princes souverains, cet ornement ne s'accordant guère avec les costumes qui succédèrent à ceux du moyen âge et de la Renaissance, et les *couronnes* ne servirent plus qu'à surmonter les armoiries; elles sont aujourd'hui considérées comme des marques héraldiques et, comme telles, comprises dans le blason; elles servent à indiquer le titre de chaque possesseur d'armoiries, et rien de plus.

Sous le nom de *droit de couronnes*, il existait jadis à Rome une sorte de contribution dont le chiffre variait à la volonté des empereurs, qui la prélevaient lorsqu'ils avaient remporté quelque éclatante victoire. Caracalla, entre autres, exigea de grosses sommes à titre de *couronnes*, ainsi que le rapportent les historiens, et Alexandre Sévère, au contraire, exempta la ville de Rome de cette contribution prétendue volontaire.

De nos jours, les *couronnes* ont perdu le caractère distinctif qu'elles avaient dans l'antiquité; cependant elles sont encore d'un usage journalier; c'est d'abord la *couronne* d'oranger, vulgairement appelée *couronne de mariée*, en raison de sa destination spéciale; c'est l'emblème de l'innocence, et seule la vierge qui marche à l'autel a droit de porter cette blanche *couronne*, qui ne peut servir qu'une fois dans la vie à orner son front chaste et pudique.

De même que les anciens décernaient des *couronnes* au mérite, c'est aussi par des *couronnes* que l'Université récompense les écoliers studieux, et, dans chaque lycée, dans chaque pension, dans chaque école, de vertes *couronnes* accompagnent les prix. Le public, parfois encore, à l'imitation des anciens, manifeste le plaisir que lui fait éprouver au théâtre le chant d'un grand artiste, et témoigne de l'estime qu'il fait de son talent en lui offrant des *couronnes;* c'est surtout dans la province que cet usage est répandu. Lorsqu'un artiste en vogue a quitté Paris pour aller donner un échantillon de son talent dans quelques villes de premier ordre, il arrive souvent que les membres d'un cercle, ou même ceux de la municipalité, se concertent pour lui donner une marque de leur satisfaction, et font fabriquer une *couronne* d'or ou d'argent sur les feuilles de laquelle on inscrit les noms du destinataire et ceux des donateurs, ainsi que l'indication des rôles qui ont valu au chanteur ou au comédien cette brillante récompense. Quelquefois ce sont de simples *couronnes* de fleurs qui tombent sur la scène aux pieds de l'artiste. Ceux qui obtiennent ces trophées glorieux les conservent religieusement, et il n'est pas rare de voir, dans la pièce d'apparat du logis d'un acteur, quelques *couronnes* séchées suspendues à un clou. Ce sont les drapeaux qu'il a conquis sur le champ de bataille, il est juste qu'il s'en montre fier.

— *Couronnes funéraires.* La coutume d'orner les tombeaux de *couronnes* remonte à l'antiquité; c'est un usage qui nous a été transmis par les anciens sans que rien, pour ainsi dire, l'ait altéré. La tombe la plus modeste est parée de *couronnes*, et il faut que celui qui va prendre sa dernière place dans un des cimetières de Paris ait vécu bien isolé, pour qu'une main amie ne prenne pas le soin pieux d'attacher à la croix, qui indique le lieu de la sépulture, une petite *couronne* d'immortelles. Il était tout naturel qu'on choisît la fleur dont les écailles, qui constituent les involucres de ses capitules, conservent si longtemps leur éclat, grâce à leur consistance analogue à celle de la paille sèche. Pendant des siècles, les *couronnes funéraires* ne se firent qu'en fleurs immortelles; mais, la mode aidant, on leur adjoignit des *couronnes* d'if et de laurier, dans lesquelles on entremêla seulement quelques fleurs d'immortelles, et même, depuis une vingtaine d'années, des *couronnes* de papier, de feutre et surtout de perles, tendent à se substituer aux premières; de toutes ces *couronnes*, c'est celle de perles blanches et noires qui est devenue d'un usage plus général, et il ne faut pas s'en étonner, car ce n'est pas seulement une question de mode qui la fait préférer, c'est un sentiment infiniment plus respectable; la *couronne* d'immortelles s'achète toute faite chez le marchand, moyennant quelques centimes, c'est donc un présent banal offert au mort; d'ordinaire, la *couronne* de perles est un ouvrage de patience pieusement exécuté dans ses moments de loisir par la jeune fille qui pleure sa mère ou par la femme qui regrette son époux. On voit, en examinant de près ces *couronnes*, avec quel soin elles ont été faites; la pensée, fleur du souvenir, s'y trouve dessinée par une main malhabile, mais guidée par une touchante inspiration. Sur d'autres on lit un nom, des initiales, de courtes légendes, que leur brièveté ne rend que plus expressives : *A mon père chéri, A ma bien-aimée mère!* Entrez dans un cimetière, voyez sur chaque tombe ce demi-cylindre supporté par deux pieds de fer, c'est le *porte-couronnes*, destiné à protéger contre les injures du temps ces cadeaux faits, par les vivants qui se souviennent, aux morts qui les attendent sans doute. Sur une tringle de fer sont enfilées toutes les *couronnes*, pressées les unes contre les autres, et attestant, par leur nombre, les regrets qu'a laissés celui qui repose là; et il faut bien le dire, c'est surtout sur la tombe du pauvre que les couronnes sont nombreuses. Que voulez-vous? il n'a pas sur sa tombe de fastueux monuments sur lesquels sont détaillés en caractères d'or ses vertus et ses titres; il n'a qu'une croix de bois noir, et c'est sur les branches de cette croix que viennent s'amonceler les *couronnes* de sa famille et de ses amis. Mais vienne la reprise des terrains, ou la transformation de ce qui fut la fosse commune, et sur la terre fraîchement remuée on verra tous ces débris de *couronnes* pêle-mêle, confondus! triste effet de l'indigence, qui se fait sentir même au delà de la tombe! La fortune seule permet la possession perpétuelle d'un caveau ou d'un coin de terre!

Le commerce des *couronnes* forme une branche importante dans le commerce général des fleurs; les marbriers établis à proximité des cimetières ont à peu près le monopole de la vente au détail, et le jour de la Toussaint, ainsi que le lendemain, jour des Morts, les rues qui conduisent aux divers cimetières de Paris sont occupées par des étalagistes qui offrent en vente des piles de *couronnes* d'une hauteur prodigieuse. Près d'un demi-million de *couronnes* sont ainsi vendues dans ces deux jours, et donnent un produit de plus de 100,000 fr.

— *Couronne d'épines.* Entre toutes les reliques, la *couronne d'épines* qui avait ensanglanté la tête du Sauveur passe pour une des plus précieuses; aussi ne doit-on pas s'étonner si plusieurs *couronnes d'épines* furent signalées comme étant la véritable; l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris prétend posséder la véritable, et appuie son dire sur une tradition qui paraît en effet très-respectable; toutefois, lorsque l'auteur de la *Vie de saint Louis* voulut prouver l'authenticité de la précieuse *couronne* en soutenant que ses épines demeuraient toujours vertes, il avançait un fait dont il est bon de lui laisser toute la responsabilité. Les uns prétendent que cette fameuse *couronne* avait été engagée par Baudouin, empereur de Constantinople, pour une somme considérable, et dégagée par le pieux roi saint Louis, qui l'apporta en France en 1239; d'autres soutiennent qu'en 1191 elle reposait dans le trésor des moines de l'abbaye de Saint-Denis. Or ces deux assertions se contredisant l'une l'autre, il est assez difficile de ne point admettre que l'une d'elles au moins est fausse. Quoi qu'il en soit, les *couronnes d'épines* tiennent une place importante dans l'histoire des miracles; le *Recueil des historiens de France* mentionne que, en 1191, un fils de Philippe-Auguste ayant été soudainement atteint d'une violente dyssenterie, les moines de Saint-Denis quittèrent cette ville nu-pieds et se rendirent au palais où se tenaient le roi et l'enfant royal; ils portaient le bras de saint Siméon, le saint clou et la *couronne d'épines*. Introduits aussitôt auprès du jeune malade, ils lui firent baiser l'une après l'autre toutes ces saintes reliques, puis les lui appliquèrent sur diverses parties du corps, après quoi le prince fut guéri. Quinze ans après, c'est-à-dire en 1206, au dire des mêmes historiens, la Seine ayant débordé et causé de grands ravages dans Paris, l'abbé de Saint-Denis apporta derechef le saint clou et la *couronne d'épines* sur le bord du fleuve, ce qui eut pour résultat de faire immédiatement retirer les eaux. Que l'on attribue ce miracle à la présence du saint clou, rien de mieux, car la foi explique tout; mais ce qu'elle ne saurait expliquer, c'est l'intervention de la *couronne d'épines* dans la guérison du fils de Philippe-Auguste, comme dans la cessation du débordement de la Seine, puisque cette fameuse *couronne* n'arriva en France qu'en 1239. Elle était contenue dans trois cassettes, qui furent ouvertes aux yeux du public émerveillé et en présence du roi et de toute la cour. La première cassette, qui était de bois, en renfermait une autre d'argent, qui en contenait une dernière d'or, où se trouvait enfin la précieuse relique, qui fut portée de Villeneuve-l'Archevêque à Paris par le roi, le comte d'Artois et plusieurs seigneurs qui marchaient nu-pieds. On s'arrêta à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, où fut dressé un échafaud sur lequel l'archevêque exposa la *couronne d'épines* aux regards ravis des Parisiens, qui pensèrent n'avoir plus rien à craindre pour l'avenir, la possession d'une telle relique devant suffire pour éloigner tout danger. Le roi lui-même se dépouilla de ses habits royaux, et vêtu d'une simple tunique, les pieds nus, il se chargea avec Robert de France, son frère, de porter sur ses épaules la sainte relique, qui, dit Dulaure, était précédée dans cette pompe religieuse par plusieurs prélats et seigneurs marchant la tête et les pieds nus, et suivie d'une longue procession. Le cortége se rendit d'abord à l'église cathédrale de Notre-Dame, et de cette église à la Sainte-Chapelle, fondée par le roi Robert. Ce fut sur son emplacement, et pour loger dignement la *couronne d'épines*, que Louis IX fit construire la nouvelle Sainte-Chapelle. On avait convié à cette cérémonie tous les chapitres et monastères de Paris, y compris celui de Saint-Denis, et les moines y vinrent sans apporter la prétendue vraie *couronne* qu'ils possédaient, et dont on n'entendit plus parler désormais. Cependant quelques historiens affirment que celle-là seule était la vraie. On soupçonnait l'empereur Baudouin d'avoir spéculé sur les sentiments religieux de Louis IX pour lui vendre près de 100,000 livres une *couronne* apocryphe. Quoi qu'il en soit, cette *couronne* fut enfermée dans un vase de cristal disposé dans une châsse d'or derrière l'autel. On ne la montrait que dans des cas tout à fait exceptionnels. Louis XI la fit transporter à Plessis-lès-Tours, dans la croyance qu'étant auprès de lui elle l'empêcherait de mourir. Elle revint ensuite à la Sainte-Chapelle, où elle resta jusqu'en 1791, époque à laquelle elle fut extraite de la châsse et remise à l'évêque Gobel pour être transportée à Notre-Dame, où elle est restée depuis dans ce qu'on appelle le *trésor*.

Une troisième *couronne*, ou plutôt une portion d'une troisième *couronne d'épines*, existait à Paris dans l'église Saint-Germain-des-Prés, et c'était saint Germain lui-même, disait-on, qui l'avait donnée à son église. On l'y voyait encore en 1269; mais depuis elle a disparu sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.

— *Couronne de fer.* Théodelinde, devenue veuve d'Autharis, roi des Lombards, se remaria avec Agilulphe, duc de Turin, et fit fabriquer, en 594, cette *couronne* célèbre, pour en faire présent à son nouvel époux. Elle était composée d'un cercle de fer recouvert de lames d'or; car c'est bien à tort que beaucoup d'historiens ont prétendu qu'elle était d'or pur; les auteurs contemporains qui ont laissé des écrits sur cette question affirment qu'elle était ainsi faite de fer et d'or dans le but de faire comprendre à celui qui la portait que la *couronne* est un poids dont l'incommodité est cachée sous un éclat trompeur. La tradition veut, en outre, que le fer intérieur soit celui d'un des longs clous ayant servi à crucifier Jésus-Christ. Après la mort d'Agilulphe, cette *couronne* fut déposée dans le trésor du monastère de Monza, près de Milan; elle passa ensuite sur la tête de Charlemagne lorsqu'il fut sacré roi des Lombards en 774. En 1452, cette *couronne* fut portée à Rome pour le couronnement de Frédéric IV, et, en 1530, à Bologne pour celui de Charles-Quint; enfin, le 26 mai 1805, l'empereur Napoléon Ier réunit à Milan, en présence de tous les corps de l'Etat, des envoyés des puissances alliées et des nombreux dignitaires de la cour de France, la *couronne de fer* à la *couronne* de France, et à cette occasion il répéta la phrase dite par le premier qui reçut cette *couronne :* « Dieu me l'a donnée, gare à qui y touchera! »

La Lombardie étant retombée sous le joug de l'Autriche par suite des événements politiques, la *couronne de fer* fut rapportée à Milan, pour tomber enfin au pouvoir du roi d'Italie.

— *Couronne de saint Etienne de Hongrie.* Cette *sainte couronne*, car c'est toujours ainsi qu'elle a été désignée, est demeurée pendant des siècles, et jusqu'à nos jours, le véritable palladium de la nation magyare. Rien de plus curieux que l'histoire de ce joyau vénéré. Dans les légendes nationales, il se rattachait au souvenir d'Attila, regardé avec plus ou moins de raison par les Hongrois comme un de leurs ancêtres. Au moment où le terrible roi des Huns se préparait à dévaster Rome, un ange, envoyé pour l'arrêter dans sa marche, avait promis qu'un jour ses descendants recevraient du successeur des apôtres une *couronne* d'une durée infinie. Quoi qu'il en soit de ces traditions naïves, la *couronne* de Hongrie fut donnée avec le titre de roi au saint duc Étienne, l'apôtre armé de sa nation, par le pape Sylvestre II au commencement du XIe siècle. C'était un ouvrage d'une rare perfection, en or fin, incrusté d'une multitude de pierreries et de perles présentant la forme d'un hémisphère ou calotte, surmonté d'une croix latine, et orné d'émaux et de figures représentant la Vierge, le Christ, les apôtres, des mar-